



Conjuguons nos **forces** au présent
pour un **avenir** réussi!



Rapport annuel 2018-2019

**Le *Rapport annuel 2018-2019* est également disponible en version interactive sur notre site Internet : www.csenergie.qc.ca
Pour obtenir des précisions sur le contenu du document, veuillez communiquer avec nous : 819 539-6971, poste 2225.**

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	4
1- PROFIL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE.....	5
LES SERVICES OFFERTS.....	5
UN VASTE TERRITOIRE : UNE SUPERFICIE D'ENVIRON 35 000 KM ²	6
LA CLIENTÈLE SCOLAIRE.....	7
LE TRANSPORT SCOLAIRE.....	7
LE PERSONNEL.....	7
NOS ÉTABLISSEMENTS.....	8
NOS ÉCOLES PRIMAIRES.....	8
NOS ÉCOLES SECONDAIRES.....	9
NOS CENTRES.....	9
2- LES ASSISES.....	10
NOTRE MISSION.....	10
NOTRE VISION.....	10
NOS VALEURS.....	10
3- NOTRE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022 (PVER).....	10
PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022.....	11
.....	11
4- COMPILATION DES FORMULAIRES DE SIGNALEMENT D'UNE SITUATION DE VIOLENCE ET DES INTERVENTIONS RÉALISÉES.....	12
5- RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE.....	12
ACTES D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE.....	12
6- RAPPORT DU RESPONSABLE DES PLAINTES.....	13
7- DIVULGATION DES ACTES RÉPRÉHENSIBLES.....	13
8- RAPPORT SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS.....	14
9- LISTE DES CONTRATS DE SERVICE DE 25 000 \$ ET PLUS - 1 ^{ER} JUILLET 2018 AU 30 JUIN 2019.....	16
10- RÈGLEMENT RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES.....	16
11- ÉTATS FINANCIERS.....	17

Message du président et du directeur général



une formation en mécanique de véhicules lourds routiers tout en poursuivant leur formation générale. Le Carrefour Formation Mauricie a accueilli également d'autres élèves dans les programmes de secrétariat, dessin de bâtiments ainsi que mécanique industrielle et d'entretien et mécanique de véhicules légers. Nous sommes fiers de cette innovation importante rendant plus accessibles les parcours de formation professionnelle et répondant aux besoins de la clientèle!

La mise sur pied de communautés d'apprentissage professionnelles dans toutes nos écoles primaires et plusieurs de nos écoles secondaires, basées sur des approches pédagogiques probantes et la mise en œuvre d'une approche collaborative entre tous les intervenants constitue également une grande fierté.

Les défis qui nous attendent sont importants, mais nous savons que nous pourrions compter sur une équipe dynamique et compétente qui s'assurera que nos élèves, jeunes et adultes, développent leur plein potentiel et vivent des réussites pour devenir des citoyens engagés et responsables. Merci également aux membres du conseil des commissaires pour leur engagement profond et leur contribution à la réussite scolaire de nos élèves.

Bonne lecture !


Jean-Yves Laforest, président


Denis Lemaire, directeur général

Nous sommes fiers de vous présenter notre *Rapport annuel 2018-2019*, le premier en lien avec notre *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 (PVER)*. Notre PVER, représente le fruit d'une vaste et fructueuse période de consultation effectuée auprès de l'ensemble du personnel, du conseil des commissaires, mais aussi auprès des parents, des élèves et des syndicats.

Centré autour de la réussite éducative de nos élèves, jeunes et adultes, notre PVER met de l'avant des cibles qui sont associées aux objectifs de la politique éducative du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et qui présente les priorités qui ont guidé nos actions pour soutenir la réussite et le développement du plein potentiel de chaque élève, développer des pratiques efficaces et performantes d'enseignement en plus d'améliorer le mieux-être de chacun de nos élèves à l'école, dans sa famille et sa communauté. La force dynamique et vivante de toute l'équipe de la Commission scolaire fut ainsi mise à contribution pour relever ces défis importants. Les établissements ont d'ailleurs amorcé leurs réflexions pour se doter de leur projet éducatif qui découlera nécessairement de notre PVER.

La dernière année aura permis de mener à terme des projets d'infrastructure de grande ampleur. Ainsi, les agrandissements des écoles Laflèche de Shawinigan, Sainte-Marie de Saint-Boniface et Villa-de-la-Jeunesse de Saint-Élie-de-Caxton ont été complétés avec fierté. Ces travaux majeurs offrent un environnement physique stimulant et répondant aux besoins de nos élèves et du personnel.

De gauche à droite : M. Denis Lemaire et M. Jean-Yves Laforest

Du côté de la formation professionnelle, une expérience de concomitance a été réalisée cette année au Carrefour Formation Mauricie en collaboration avec les écoles secondaires de Shawinigan et de Saint-Tite. Un groupe composé d'élèves de 3^e secondaire ont amorcé

1- Profil de la Commission scolaire de l'Énergie

Les services offerts

- Éducation préscolaire;
- Enseignement primaire;
- Enseignement secondaire en formation générale;
- Enseignement secondaire en formation professionnelle :
 - ✓ Administration, commerce et informatique;
 - ✓ Agriculture et pêche;
 - ✓ Bâtiment et travaux publics;
 - ✓ Entretien d'équipement motorisé;
 - ✓ Environnement et aménagement du territoire;
 - ✓ Fabrication mécanique;
 - ✓ Foresterie et papier;
 - ✓ Mécanique d'entretien;
 - ✓ Mines et travaux de chantier.
- Des services complémentaires :
 - ✓ Animation de vie spirituelle et engagement communautaire;
 - ✓ Animation sur les plans sportif, culturel et social;
 - ✓ Éducation aux droits et aux responsabilités;
 - ✓ Éducation spécialisée;
 - ✓ Ergothérapie
 - ✓ Information et orientation scolaire et professionnelle;
 - ✓ Orthopédagogie;
 - ✓ Orthophonie;
 - ✓ Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
 - ✓ Psychoéducation;
 - ✓ Psychologie;
 - ✓ Santé et services sociaux;
 - ✓ Services de garde en milieu scolaire;
 - ✓ Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire.
- Services particuliers :
 - ✓ Accueil et soutien à l'apprentissage de la langue française;
 - ✓ Enseignement à domicile ou en milieu hospitalier.
- Enseignement aux adultes :
 - ✓ Alphabétisation;
 - ✓ Francisation;
 - ✓ Intégration sociale;
 - ✓ Intégration socioprofessionnelle;
 - ✓ Premier et second cycles du secondaire;
 - ✓ Préparation à la formation professionnelle;
 - ✓ Préparation aux études postsecondaires;
 - ✓ Présecondaire;
 - ✓ Soutien pédagogique.
- Service aux entreprises :
 - ✓ Attestation d'études professionnelles en service à la clientèle;
 - ✓ Attestation d'études professionnelles d'éducatrice, éducateur en service de garde en milieu scolaire;
 - ✓ Attestation d'études professionnelles en service de recouvrement et de perception;
 - ✓ Élaboration et passation d'examens sur mesure;
 - ✓ Formation continue pour la clientèle de Services Québec;
 - ✓ Formation et suivi des instructeurs et des compagnons;
 - ✓ Formation sur mesure des employés;
 - ✓ Programme d'entretien préventif de véhicules lourds routiers;
 - ✓ Rédaction de guides d'apprentissage sur mesure.
- Services alimentaires
- Transport scolaire.

Un vaste territoire : une superficie d'environ 35 000 km²



- Shawinigan
 - La Tuque
 - La Bostonnaise
 - Lac-Édouard
 - Parent
- MRC des Chenaux**
- Notre-Dame-du-Mont-Carmel
- MRC de Mékinac**
- Grandes-Piles
 - Hérouxville
 - Lac-aux-Sables
 - Notre-Dame-de-Montauban
 - Saint-Adelphe
 - Sainte-Thècle
 - Saint-Roch-de-Mékinac
 - Saint-Séverin-de-Prouxville
 - Saint-Tite
 - Trois-Rives
- MRC de Maskinongé**
- Charette
 - Saint-Alexis-des-Monts
 - Saint-Barnabé
 - Saint-Boniface
 - Saint-Élie-de-Caxton
 - Saint-Mathieu-du-Parc
 - Saint-Paulin

La clientèle scolaire

Jeunes

Préscolaire 4 ans : 135

Préscolaire 5 ans : 808

Primaire : 4 770

Secondaire : 3 251

TOTAL : 8 964



Le transport scolaire

Nombre d'élèves transportés : 7 112

Nombre de véhicules : 150

Kilomètres parcourus par jour : 12 713 km

Kilomètres annuels : 2 288 340 km

Durée moyenne des transports : 40 minutes



Adultes

Formation générale : 914

Formation professionnelle : 1 553

Service aux entreprises : 866

Attestation d'études professionnelles : 96



Le personnel

	Temps plein		Temps partiel		Occasionnels		Sous-total		Grand total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Enseignants	161	509	30	114	91	371	282	994	1 276
Professionnels	16	78	2	20	2	13	20	111	131
Personnel de soutien	49	205	14	222	105	207	168	634	802
Personnel d'encadrement des écoles et des centres	17	27	0	0	1	1	18	28	46
Personnel d'encadrement au centre administratif	8	13	0	0	0	0	8	13	21
Direction générale	1	2	0	0	0	0	1	2	3
TOTAL	252	834	46	356	199	592	497	1 782	2 279

Nos établissements

Nombre d'écoles primaires	25
Nombre d'écoles secondaires	7
Nombre de centres d'éducation des adultes	2
Nombre de centres de formation professionnelle	2
TOTAL	36

Nos écoles primaires

Écoles	Municipalités
Antoine-Hallé	Shawinigan
Centrale	La Tuque
de la Passerelle - Le Sablon d'Or - Masson	Notre-Dame-de-Montauban - Lac-aux-Sables - Sainte-Thècle
de la Petite-Rivière - Villa-de-la-Jeunesse	Shawinigan-Saint-Élie-de-Caxton
de la Source	Shawinigan
de la Tortue-des-Bois	Saint-Mathieu-du-Parc
de l'Énergie	Shawinigan
de Sainte-Flore - Saint-Paul	Shawinigan
des Bâisseurs	Shawinigan
des Boisés	Saint-Alexis-des-Monts
des Vallons - Notre-Dame-de-la-Joie - Notre-Dame-des-Neiges	Saint-Paulin - Saint-Barnabé - Charette
Dominique-Savio	Shawinigan
Félix-Leclerc	Shawinigan
Immaculée-Conception	Shawinigan
Jacques-Buteux	La Tuque
Jacques-Cartier - Notre-Dame	Shawinigan
Jacques-Plante	Shawinigan
La Croisière - Plein Soleil - Primadel	Saint-Séverin - Hérouxville-Saint-Adelphe
Laflèche	Shawinigan
La Providence	Saint-Tite
Notre-Dame	Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Notre-Dame-de-l'Assomption	La Tuque, secteur Parent
Saint-Charles-Garnier -Saint-Joseph	Shawinigan
Saint-Jacques	Shawinigan
Sainte-Marie	Saint-Boniface



Projet d'agrandissement complété de l'école Laflèche



Projet d'agrandissement complété de l'école Villa-de-la-Jeunesse



Projet d'agrandissement complété de l'école Sainte-Marie

Nos écoles secondaires

Écoles	Municipalités
Champagnat	La Tuque
des Boisés	Saint-Alexis-des-Monts
des Chutes	Shawinigan
du Rocher	Shawinigan
Notre-Dame-de-l'Assomption	La Tuque, secteur Parent
Paul-Le Jeune	Saint-Tite
Val-Mauricie	Shawinigan



École des Boisés



École secondaire Champagnat (secteur La Tuque)



École secondaire des Chutes



École secondaire du Rocher



École secondaire Paul-Le Jeune



École secondaire Val-Mauricie

Nos centres

Centres	Municipalités
Carrefour Formation Mauricie	Shawinigan
Institut du commerce de Shawinigan	Shawinigan
Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice	Shawinigan
École forestière de La Tuque	La Tuque
- Centre d'éducation des adultes	
- Centre de formation professionnelle	



Carrefour Formation Mauricie



Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice



École forestière de La Tuque

2- Les assises

Notre mission

La Commission scolaire de l'Énergie a pour mission de s'assurer que tous les élèves, jeunes et adultes, développent leur plein potentiel et vivent des réussites pour devenir des citoyens engagés et responsables.

Notre vision

La Commission scolaire de l'Énergie est une organisation apprenante engagée où tous les acteurs collaborent avec respect et bienveillance.

Nos valeurs

Engagement
Collaboration
Respect

3- Notre plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 (PVER)

Le plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la Commission scolaire de l'Énergie adopté en début d'année permet de partager, avec l'ensemble des intervenants éducatifs, des parents et de la communauté, une vision commune des constats et défis en vue de créer une mobilisation autour d'orientations et d'objectifs axés sur l'élève.

Le Plan d'engagement vers la réussite présente ce que la Commission scolaire de l'Énergie entend faire pour assurer la réussite éducative de tous ses élèves, jeunes et adultes, et déployer les efforts nécessaires pour y parvenir. L'année 2018-2019 est donc une année charnière où les grands jalons des orientations, enjeux et priorités en matière de réussite éducative ont été déterminés. Tous les établissements ont ensuite amorcé une réflexion avec leur conseil d'établissement pour en arriver à déterminer leur projet éducatif, contribuant directement au plan d'engagement vers la réussite 2018-2022.





Les cibles de la Commission scolaire de l'Énergie sont associées aux objectifs de la politique de la réussite éducative du MEES

Objectif 1	Objectif 2	Objectif 3	Objectif 4	Objectif 5	Objectif 6	Objectif 7	Objectif 8
<p>Cible : D'ici 2022, porter à 80 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.</p>	<p>Cible 1 : D'ici 2022, réduire de 2 points de pourcentage l'écart du taux de diplomation et de qualification entre les garçons et les filles.</p> <p>Cible 2 : D'ici 2022, réduire de 5 points de pourcentage l'écart du taux de diplomation et de qualification entre les élèves reconnus handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et les autres élèves.</p> <p>Cible 3 : D'ici 2022, réduire de 1,5 point de pourcentage l'écart du taux de diplomation et de qualification entre les élèves de milieux intermédiaires et de milieux défavorisés.</p>	<p>Cible : D'ici 2022, augmenter de 3 points de pourcentage la proportion des élèves qui commencent leur 1^{re} année du primaire sans présenter de facteurs de vulnérabilité dans le domaine du développement cognitif et langagier.</p>	<p>Cible : D'ici 2022, porter à 83 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4^e année du primaire.</p>	<p>Cible : D'ici 2022, porter à 73 % le taux de réussite des examens en français pour l'ensemble des élèves inscrits en FGA.</p>	<p>Cible : D'ici 2022, ramener à 18 % la proportion d'élèves entrant au secondaire à l'âge de 13 ans ou plus.</p>	<p>Cible : D'ici 2022, faire en sorte que 85 % des bâtiments de notre parc immobilier soient dans un état satisfaisant.</p>	<p>Cible : D'ici 2022, faire en sorte que dans 50 % de nos écoles du primaire, les élèves bougent 60 minutes par jour.</p>

Nos trois orientations, nos enjeux et nos priorités à la Commission scolaire de l'Énergie

Nos orientations	Nos enjeux	Nos priorités
<p>1 Soutenir la réussite et le développement du plein potentiel de chaque élève</p>	<p>Envisager la diversité des élèves dans leur ensemble et offrir une éducation inclusive pour tous</p>	<p>1.1 Agir tôt, de façon continue et concertée. 1.2 Développer, dans une approche collaborative, les compétences en littératie et en numératie, et ce, dès le préscolaire. 1.3 Maintenir des attentes élevées pour chaque élève et persévérer dans la recherche de solutions jusqu'à sa propre réussite. 1.4 Développer chez nos élèves le goût d'apprendre, de travailler en collaboration et de résoudre des problèmes : des compétences liées à l'employabilité, dites aussi entrepreneuriales. 1.5 Développer des compétences en technologies de l'information et des communications chez nos élèves. 1.6 Offrir des parcours de formation souples et diversifiés axés sur l'intérêt des élèves en tenant compte des priorités de développement de notre région et de l'évolution des besoins du marché du travail. 1.7 S'ouvrir à la diversité culturelle et ethnique.</p>
<p>2 Développer des pratiques efficaces et performantes d'enseignement, d'évaluation et de gestion</p>	<p>Changement de culture : de l'enseignement à l'apprentissage</p>	<p>2.1 Soutenir un leadership pédagogique, participatif et engagé au sein de chaque établissement. 2.2 Assurer l'appropriation, le développement et l'intégration des pratiques éducatives et pédagogiques probantes chez l'ensemble du personnel. 2.3 Mettre en œuvre les principes visant à rendre l'apprentissage visible et mesurable. 2.4 Maximiser l'effet enseignant. 2.5 Développer les compétences de l'ensemble du personnel à utiliser et à intégrer les technologies de l'information et des communications dans leur pratique. 2.6 S'assurer que toutes les décisions sont analysées et prises en considérant les retombées sur l'apprentissage des élèves. 2.7 Développer une culture de collaboration et de communauté pour soutenir la réussite de tous les élèves d'un établissement.</p>
<p>3 Améliorer le mieux-être de chacun de nos élèves à l'école, dans sa famille et dans sa communauté</p>	<p>Contribution de tous à l'établissement d'un climat sain, sécuritaire et bienveillant</p>	<p>3.1 Accueillir chaque élève et chaque parent avec bienveillance. 3.2 Collaborer avec les parents pour que leur enfant vive des réussites dans les différentes sphères de son développement. 3.3 Assurer des transitions harmonieuses chez nos élèves entre les cycles et les ordres d'enseignement. 3.4 Offrir un milieu de vie qui propose des activités culturelles, physiques et sportives, scientifiques et entrepreneuriales. 3.5 Améliorer et maintenir la qualité et la disponibilité des installations, des infrastructures immobilières et technologiques. 3.6 Mobiliser différents partenaires de la communauté notamment les entreprises, les organismes socio-économiques, de la santé et des services sociaux, communautaires, culturels et sportifs pour la réussite des élèves.</p>

4- Compilation des formulaires de signalement d'une situation de violence et des interventions réalisées

Territoire des écoles*	Formulaires de signalement d'une situation de violence et des interventions réalisées	Suspension temporaire de son droit de fréquentation scolaire	Demande de changement d'école auprès du conseil des commissaires	Demande d'expulsion auprès du conseil des commissaires	Plainte au protecteur de l'élève
MRC de Maskinongé	9	6	0	0	0
La Tuque (Hors MRC)	7	7	0	0	0
MRC de Mékinac	26	15	0	0	0
MRC des Chenaux ¹ et Shawinigan (Hors MRC)	58	36	0	0	0
Total	100	64	0	0	0

*Toutes ces situations ont été traitées par les établissements et des mesures d'intervention ont été appliquées.

5- Rapport du protecteur de l'élève

Rapport sur les plaintes reçues

- ✓ Nombre de dossiers (démarches accueillies) : 19
- ✓ Nombre total de dossiers redirigés à la bonne instance ou rapidement rejetés : 15
- ✓ Nombre de plaintes relatives à des actes d'intimidation ou de violence : 5 sur 19

Actes d'intimidation ou de violence

Au cours de l'année 2018-2019, bien que cinq (5) communications reçues de parents différents pouvant être associés à des cas d'intimidation ou de violence (récents ou passés) et reliés à des événements s'étant déroulés en milieu scolaire aient été portés à la connaissance du protecteur de l'élève, aucun suivi d'importance ne fut nécessaire. En effet, tous ces cas rapportés par des parents étaient déjà connus des autorités scolaires et des interventions étaient déjà en cours ou même déjà complétées par celles-ci.

¹ Considérant que seule l'école Notre-Dame de Notre-Dame-du-Mont-Carmel fait partie de la MRC des Chenaux, ses données sont intégrées à Shawinigan (Hors MRC).

Nature des plaintes	Nombre de plaintes déposées ou interpellations reçues	Actions entreprises				
		Informations prises auprès des professionnels concernés	Échanges initiaux puis redirection du demandeur au bon niveau d'intervention	Observations sur le terrain	Plaintes rejetées	Plaintes retenues (Dépôt d'un rapport au conseil des commissaires)
Transport scolaire : Refus de l'accès au transport scolaire ou demande de modification du service reçu	4	Dans trois cas	Dans un cas	Dans un cas	Dans trois cas	Aucune
Demande de changement de groupe ou d'enseignant	2	Dans les deux cas	Dans un cas			Aucune
Reproche envers l'attitude ou le comportement d'un enseignant	1		Dans ce cas			Aucune
Intimidation ou violence	5		Dans les cinq cas			Aucune
Désaccord avec une note académique reçue	1		Dans ce cas			Aucune
Demande de réintégration en classe	1		Dans ce cas			Aucune
Autres interventions : Demandes d'informations ou échanges verbaux ou écrits	5		Dans les cinq cas			Aucune

6- Rapport du responsable des plaintes

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, le Secrétaire général, à titre de responsable officiel des plaintes, a eu à traiter 41 dossiers à savoir 21 dossiers de plaintes officielles et 20 dossiers d'insatisfactions. Les dossiers de plaintes se répartissent de la façon suivante :

Répartition des plaintes				
Primaire	Secondaire	Formation professionnelle	Éducation des adultes	Services
11	7	3	0	3

7- Divulgence des actes répréhensibles

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, aucune divulgation n'a été reçue concernant la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics.

8- Rapport sur la gestion et le contrôle des effectifs

En vertu de l'article 20 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, la Commission scolaire doit faire état de l'application des dispositions prévues par la loi dans son rapport annuel.

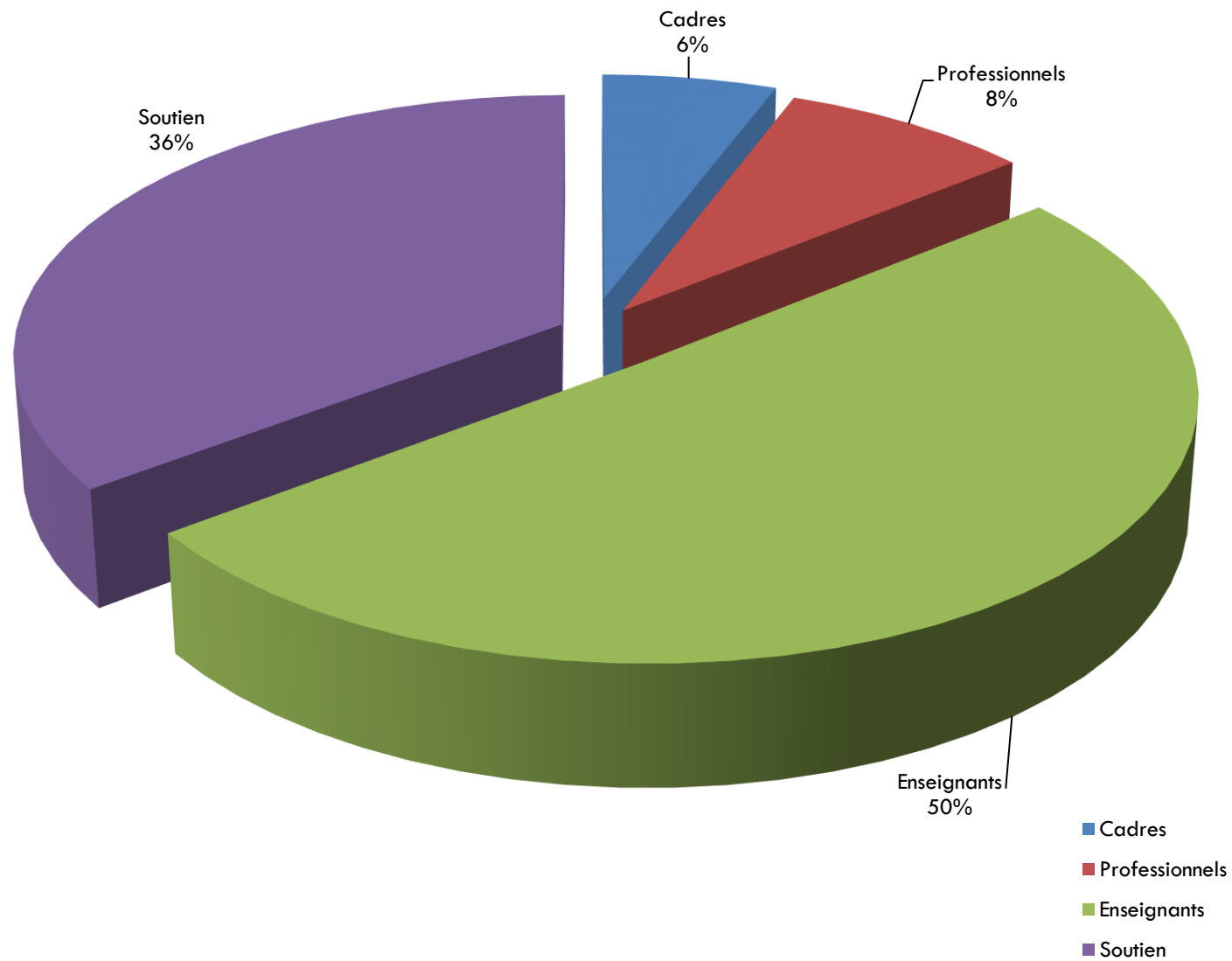
Le tableau suivant présente le nombre d'heures travaillées par catégorie d'emploi couvrant la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

Commission scolaire de l'Énergie	
Détail des heures par catégorie d'emploi	
Catégorie	2018-2019
Personnel d'encadrement	129 979,37 h
Professionnels	199 207,13 h
Enseignants	1 163 406,43 h
Personnel de soutien	835 305,21 h
Total des heures rémunérées	2 327 898,14 h

Commission scolaire de l'Énergie				
Résultats 2018-2019 versus cible ministérielle				
	2018-2019	Cible ministérielle 2018-2019	Écart	Écart en %
Total des heures rémunérées	2 327 898,14 h	2 305 409,00 h	22 489,14 h	1,0%

L'écart s'explique par l'augmentation des services professionnels et de soutien en fonction des besoins de nos élèves. Nous procéderons à l'analyse des ajouts des mesures ministérielles en fonction des besoins de nos élèves.

Composition des effectifs 2018-2019



Composition des effectifs 2018-2019

Enseignants	50%
Soutien	36%
Professionnels	8%
Cadres	6%

9- Liste des contrats de service de 25 000 \$ et plus - 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

Fournisseur	Entreprise ²	Type de mandat	Nombre de contrats	Montant avant taxes
Services Ménagers Trifluviens inc.	x	Entretien ménagers à l'école Villa-de-la-Jeunesse	1	41 516,26 \$
Telecon inc.	x	Entretien et réparation du réseau de fibres optiques	1	37 340,89\$

10- Règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires

Loi sur l'instruction publique (LRQ, chapitre I-13.3, art. 175.1, 175.2 et 175.3)

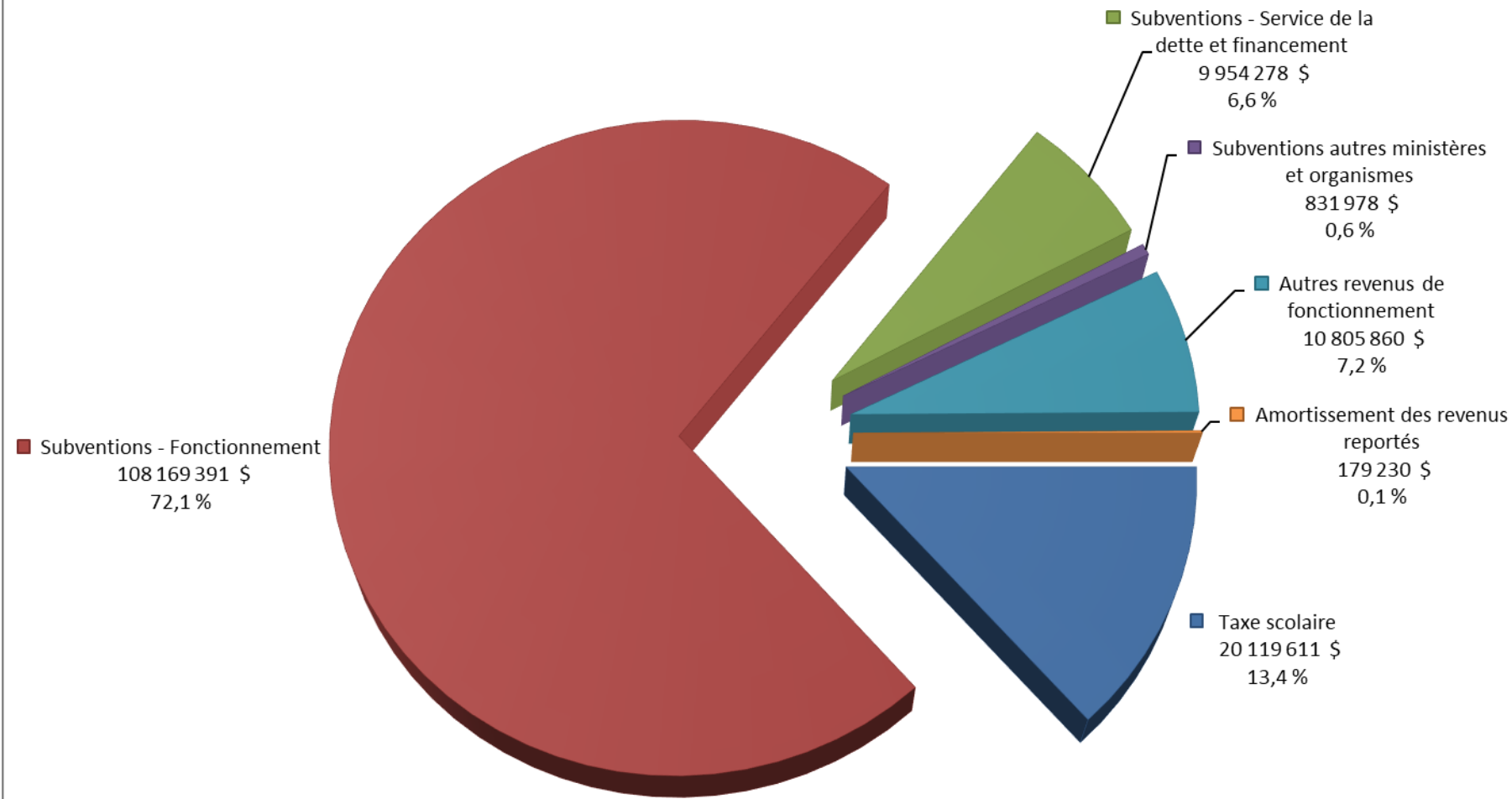
Au cours de l'année scolaire 2018-2019 aucun manquement n'a été constaté et aucune plainte n'a été reçue concernant le Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.

Le Code de d'éthique et de déontologie applicable aux commissaire est accessible sur le site internet de la Commission scolaire de l'Énergie à l'adresse:

http://www.csenergie.qc.ca/doc_uploads/csenergie/documents/notre-organisation/presentation/politiques-et-reglements/reglements/Reglement%20code%20ethique%20et%20deontologie%20commissaires%2020171128.pdf

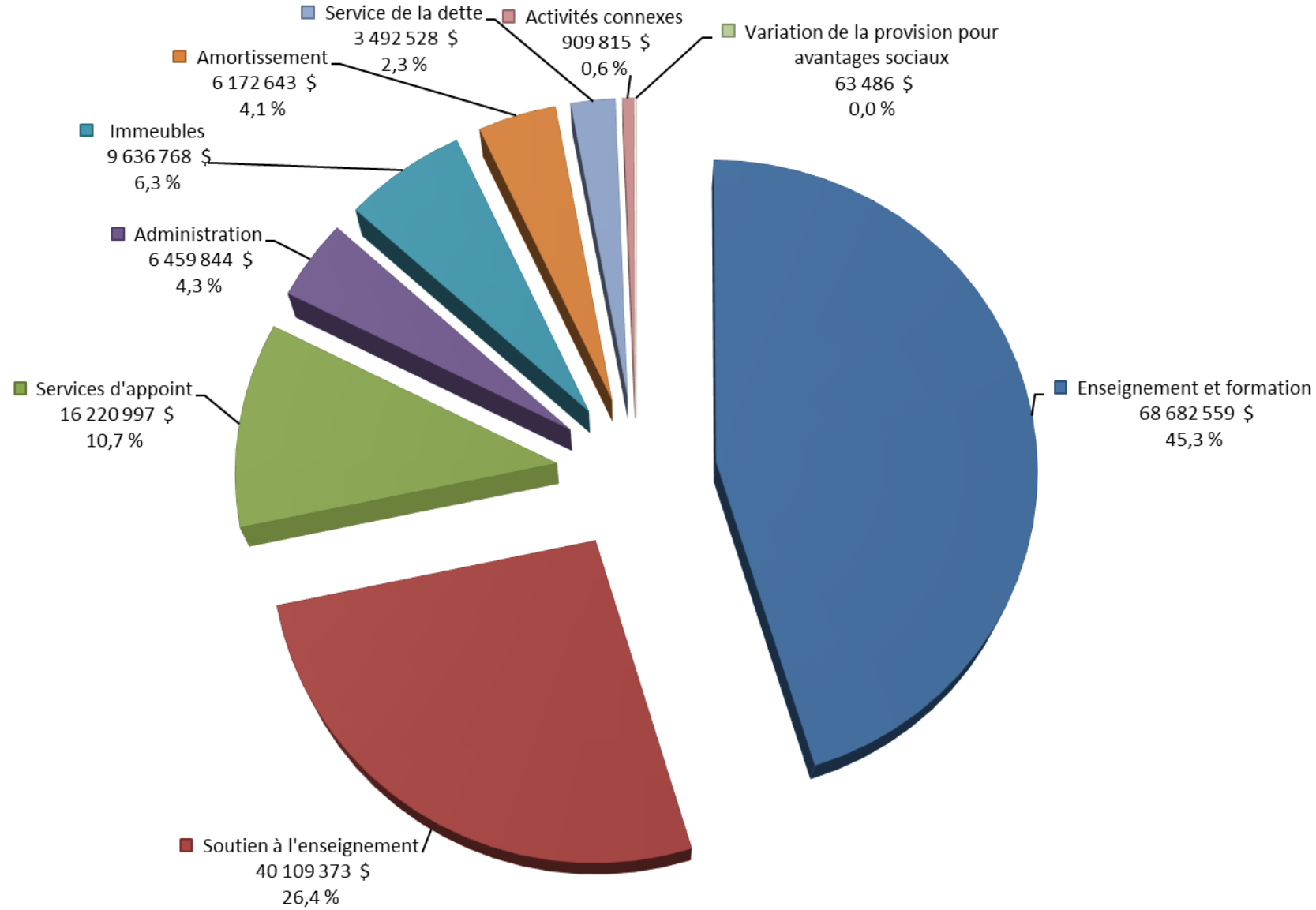
² Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Revenus par nature 2018-2019



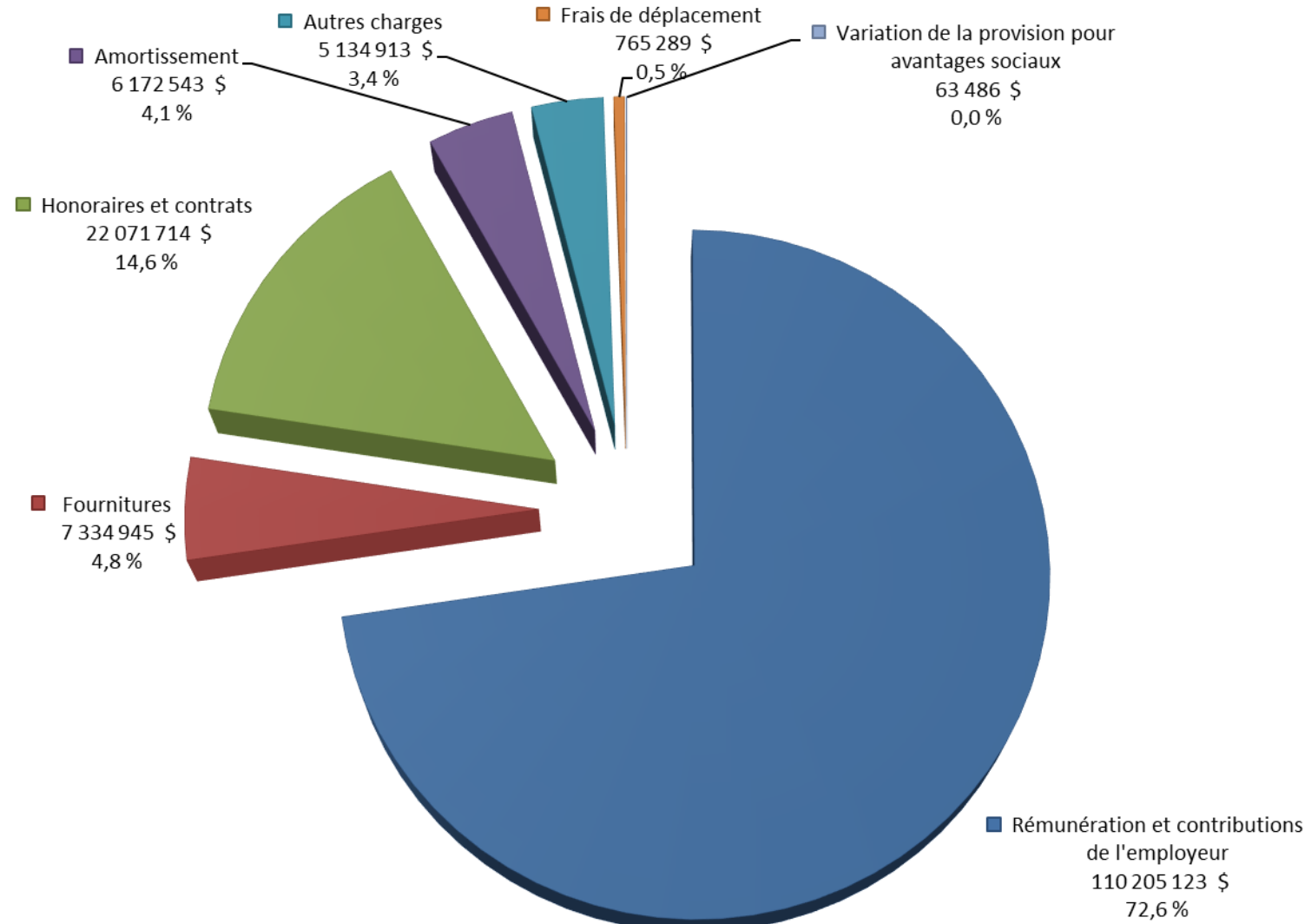
Revenus par nature 2018-2019	
Subventions- Fonctionnement	108 169 391 \$
Taxe scolaire	20 119 611 \$
Autres revenus de fonctionnement	10 805 860 \$
Subvention-Service de la dette et financement	9 954 278 \$
Subventions autres ministères et organismes	831 978 \$
Amortissement des revenus reportés	179 230 \$
Total	150 060 348 \$

Charges par activités 2018-2019



Charges par activités 2018-2019	
Enseignement et formation	68 682 559 \$
Soutien à l'enseignement	40 109 373 \$
Services d'appoint	16 220 997 \$
Administration	6 459 844 \$
Immeubles	9 636 768 \$
Amortissement	6 172 643 \$
Service de la dette	3 492 528 \$
Activités connexes	909 815 \$
Variation de la provision pour avantages sociaux	63 486 \$
Total	151 748 013 \$

Charges par nature 2018-2019



Charges par nature 2018-2019	
Rémunération et contributions de l'employeur	110 205 123 \$
Honoraires et contrats	22 071 714 \$
Fournitures	7 334 945 \$
Amortissements	6 172 543 \$
Autres charges	5 134 913 \$
Frais de déplacement	765 289 \$
Variation de la provision pour avantages sociaux	63 486 \$
Total	151 748 013 \$

Résumé des états financiers	
Total des revenus :	150 060 348 \$
Total des charges :	151 748 012 \$
Déficit de l'exercice :	(1 687 664) \$